

CONCOURS ArchiCOTE 2016 /// A VOS PROJETS !!

Le SACA et COTE magazine lancent la 4e édition du Concours d'Architecture Contemporaine ArchiCOTE.

Tous les architectes désireux de promouvoir un projet qui leur tient à cœur, sont invités à concourir ..

[INSCRIVEZ-VOUS EN LIGNE VIA LE SITE DÉDIÉ, CLIQUEZ ICI](#)

PARTICIPEZ A LA PROMOTION DE L'ARCHITECTURE AZURÉENNE ... A VOS PROJETS !!

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINARE /// 21.04.2016

Le SACA tiendra une **Assemblée Générale Extraordinaire le Jeudi 21 Avril 2016 à 18h30 au siège du SACA – 3/5 rue de Paris 06000 Nice.**

[Retrouvez votre Convocation dans votre Espace adhérent, cliquez ici](#)

Merci de confirmer votre présence dans les meilleurs délais au 04 93 62 96 32 ou lesaca@free.fr

DANS LA PRESSE /// DEUX NOUVEAUX ARTICLES SUR LA SIGNATURE DE LA CHARTE MARCHÉS PUBLICS

Dans son dernier numéro, le 308 (édité par l'Ordre des Architectes d'Aquitaine) revient sur la signature de la Charte de la Commande publique entre le SACA, le CROA PACA, la Préfecture des Alpes Maritimes, et de nombreuses collectivités du département ([en savoir plus, cliquez ici](#)).

Architecture & Commande Publique Aquitaine s'intéresse à la mise en place de cet outil qu'elle salue, qu'elle souhaite proactif pour la commande publique et transposable aux autres régions. C'est pourquoi, ils ont interrogé Sophie Nivaggioni sur le processus de rédaction de cette Charte.

[Lire cet article, cliquez ici](#)



Dans son dernier numéro de « Passion Architecture », l'UNSFA revient également sur la signature de la « Charte pour le choix de l'architecte et de son équipe de maîtrise d'œuvre en marchés publics » .

[Lire l'article, cliquez ici](#)

[Lire « Passion Architecture » n°56, cliquez ici](#)

[Retrouvez tous les articles parus concernant le SACA dans l'onglet "Dans la presse", cliquez ici](#)

COMMUNICATION /// DES OUTILS CONÇUS POUR VOUS !

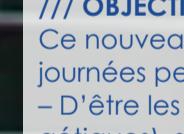
Trois médias de communication ont été élaborés par l'Ordre des Architectes pour vous aider à communiquer. Des outils pertinents pour contribuer à accroître la visibilité des architectes et la lisibilité de leurs missions tout en promouvant la diversité de leurs pratiques :



- **Architectes pour tous, le site de mise en relation des architectes avec les maîtres d'ouvrage**

Le site de l'Ordre des architectes propose aux particuliers, aux professionnels et aux collectivités locales, un service leur permettant de trouver simplement leur futur architecte. Cette application vous permet en quelques clics de référencer votre agence et vos projets afin qu'ils soient géolocalisés et ainsi vous faire connaître de maîtres d'ouvrage potentiels.

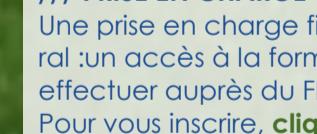
[Tous les architectes sont, d'ores et déjà, invités à référencer leur structure et leurs projets, cliquez ici](#)



- **Les journées portes ouvertes des agences d'architecture, l'événement qui déconstruit les idées reçues**

Pour cette troisième édition, et alors que 25 000 visiteurs étaient au rendez-vous de l'édition 2015, les architectes sont invités les 03 et 04 juin 2016 à ouvrir les portes de leurs agences, mais aussi à investir les espaces publics pour donner à voir leurs compétences et savoir-faire lors d'un événement national. Afin de permettre au plus grand nombre d'architectes de participer, les frais d'inscription seront offerts aux 2000 premiers inscrits.

[LES INSCRIPTIONS EN LIGNE SONT OUVERTES, CLIQUEZ ICI](#)



- **Viv(r)e l'architecture, une pédagogie active de sensibilisation à l'architecture des plus jeunes**

Le Conseil régional de l'Ordre des Architectes PACA en partenariat avec la Maison de l'Architecture et de la Ville PACA s'associe aux Rectorats d'Aix-Marseille et de Nice-Toulon, et vous propose de participer au programme Viv(r)e l'architecture dans les écoles primaires de la Région.

Cette action, préparée en binôme avec un enseignant, se structure entre les mois d'avril et juin autour :

- d'une intervention dans les classes consistant à « apprendre en fabriquant » pour comprendre la place et le processus d'un projet d'architecture, mais aussi ses contraintes.
- Les productions de chaque classe seront présentées dans le cadre d'une exposition dans des lieux publics à l'occasion des journées portes ouvertes des agences d'architecture.
- d'une intervention hors des classes consistant à « apprendre en regardant » afin de donner aux élèves des repères pour mieux comprendre leur environnement architectural et urbain et les sensibiliser à l'environnement bâti dans le cadre des journées portes ouvertes.

[VOUS INSCRIRE EN LIGNE, CLIQUEZ ICI](#)

FORMATION GEPA /// RÉNOVATION GLOBALE ET TRANSITION ENERGETIQUE /// 30&31 MAI 2016 AU SACA

Les 30 et 31 mai 2016, le SACA accueille dans ses locaux la formation GEPA « Rénovation globale et transition énergétique : du diagnostic à l'offre adaptée »*.

*sans avance de frais ni démarche administrative à effectuer

/// OBJECTIF

Ce nouveau parcours pédagogique, élaboré par et pour la maîtrise d'œuvre, articulé sur 2 journées permettra aux architectes :

- D'être les acteurs principaux de diagnostics globaux (architecturaux, techniques et énergétiques), seul ou en équipe, en préalable à toute action d'amélioration énergétique des maisons individuelles ou locaux thermiquement assimilables (petits locaux tertiaires, logements dans copropriétés)

- De connaître les différentes réponses possibles d'amélioration énergétique en adéquation avec les attentes des propriétaires et usagers et de savoir se positionner comme acteur incontournable dans ces différentes réponses

- D'évaluer leurs propres compétences par rapport aux exigences requises

- De transmettre des éléments appropriables pour un passage rapide à l'action

/// PRISE EN CHARGE

Une prise en charge financière spécifique est assurée pour les architectes exerçant en libéral : un accès à la formation, sans avance de frais et aucune démarche administrative à effectuer auprès du FIF PL.

Pour vous inscrire, [cliquez ici et demandez un devis](#), il vous sera transmis par mail dans les 48h.

Il faudra retourner au GEPA ce devis paraphé et signé + l'attestation URSSAF 2016 au titre de l'activité 2015 + un chèque de caution de 500 €. Celui-ci sera retourné, à l'issue de la formation, après facturation et règlement du FIF PL directement au GEPA. Pour les collaborateurs d'agence, les demandes de prises en charge sont à effectuer individuellement auprès d'ACTALIANS.

[Tous les détails de la formation, le programme, cliquez ici](#)